

## *Violences :*

### *L'insécurité est d'abord sociale !*

**Vendredi 28 mai, une attaque au couteau a eu lieu à la Chapelle-sur-Erdre, près de Nantes. Une policière municipale a été blessée et son arme subtilisée par un forcené qui a blessé un gendarme après avoir pris une personne en otage. Cet événement tragique – qui a eu pour seule mort celle de l'assaillant – est révélateur de bien des maux de notre société. Qui posent la question : comment en est-on arrivé là ?**

#### **Les partisans de l'ordre**

Les politiciens en campagne électorale s'en sont immédiatement donné à cœur joie. Un agresseur musulman présumé, un couteau, et voilà une nouvelle campagne sécuritaire. Comme il s'agit d'un ancien détenu de droit commun, voilà une débauche d'amalgames décrivant un terroriste radicalisé libéré par une justice laxiste ! « Il faut des prisons, des peines plancher, développer la surveillance électronique », surenchérisent les politiciens, de droite comme de gauche. Sauf qu'on est loin du compte !

#### **D'où vient la violence ?**

Car voilà, les démagogues ont dégainé comme d'habitude trop vite. L'assaillant était certes croyant. Mais, surtout, il était atteint d'une grave maladie mentale. Que faisait-il donc dans les rues ? Pourquoi n'était-il pas à l'hôpital pour y être soigné ? Tout simplement parce que, dans ce pays, on tue à petit feu les urgences psychiatriques dont le personnel est en sous-effectif, au bord du burnout – les suicides ne sont pas rares parmi les travailleurs de la psychiatrie.

Et ce serait la prison qui nous protégerait de ce genre de personnes avant tout malades ? Qui peut croire qu'on soigne une maladie mentale entre quatre murs en béton ? Autant qu'ailleurs, plus qu'ailleurs, c'est de personnel compétent et en nombre suffisant dont on a besoin pour prévenir de telles situations. Les économies du gouvernement dans la santé ont des conséquences dramatiques qui pourraient être évitées.

#### **L'insécurité : de quoi parle-t-on au juste ?**

Pour les politiciens, le principal problème serait celui de l'insécurité. Quelle insécurité ? Du côté des violences en général, elle n'a pas vraiment augmenté.

Et si le sentiment d'insécurité est bien réel, c'est sur un autre terrain. Avec un million de personnes supplémentaires passées sous le seuil de pauvreté, un

chômage qui explose, des licenciements qui se multiplient, le contexte est très anxiogène. Si l'on ajoute l'absence d'avenir pour les jeunes – y compris les étudiants –, les retraites des anciens trop souvent misérables, on peut se sentir piégé.

La violence ne tombe pas du ciel. Bien sûr que l'augmentation de la misère produit des tensions, du désespoir ! Il est légitime de faire le lien entre les profits record du CAC 40 et la pauvreté grandissante. La preuve ? Alors que huit millions de personnes étaient dépendantes de l'aide alimentaire, entre mars 2020 et mars 2021, les milliardaires français ont vu leur fortune augmenter de 40 %. Mais les politiciens nous proposent la peur pour seul horizon, pour que l'on ne s'attarde pas sur ces chiffres révélateurs de l'injustice de leur société.

#### **Combattre l'insécurité... sociale !**

On ne combattra pas la violence à coups de caméra de surveillance, de déploiement policier, visant toujours les quartiers populaires.

On ne combattra pas les maladies mentales à coups de matraque ou de peine prolongée. On ne combattra pas la misère en construisant plus de prisons.

Alors, c'est vrai, le climat social est lourd. Mais un climat ça se change. Bien sûr par des luttes, mais souvent aussi par de la solidarité entre travailleurs sur les lieux de travail et dans nos quartiers. Et ça commence par ne pas céder aux hurlements sécuritaires des ennemis des travailleurs.

Les politiciens, et derrière eux la bourgeoisie, n'ont pas de solutions puisque c'est leur course aux profits qui est à l'origine de la majorité de nos problèmes. La peur empêche de réfléchir, d'agir, c'est une évidence, mais nous sommes de plus en plus nombreux à ne pas être dupes.

**Renault reconnu coupable**

Il y a 6 ans, Jérôme, technicien à Renault Cléon mourrait écrasé par un caisson lors dans une opération de maintenance. Le groupe Renault ainsi que l'usine ont été condamné à 300 000 € d'amende en première instance.

L'enquête a montré qu'outre une absence de formation au fonctionnement de la machine incriminée, la sécurité de cette dernière avait été shunté. Une pratique largement connue (voir encouragée ?) de la direction. En effet elle permettait d'éviter l'arrêt prolongé des machines

Toujours plus, plus vite, avec moins de salarié. Une rengaine connue de tous aux conséquences dramatiques.

**PSA Poissy : le mépris des patrons**

Alors que de nombreuses usines du groupe avaient déjà du stopper les chaînes d'assemblage faute de semi-conducteurs cela n'avait jamais été le cas à Poissy. Au contraire, heure sup imposées, samedi et jours fériés travaillés sont le lot quotidien de nos collègues.

Mais ce week-end de Pentecôte la direction s'est surpassée. Après avoir bloqué les collègues de l'usine qui envisageaient de partir en week-end ce n'est qu'au beau milieu de de dernier (dimanche à 18h30) que la direction a annoncé que le lundi était non travaillé. Des intérimaires et sous-traitant non prévenus ont trouvé portes closes à 5h20 le lundi 24.

Que la journée des intérimaires soit payée serait la moindre des choses.

**Vivre à la Colla**

Mardi 25 mai, le tribunal de commerce de Dijon se prononçait sur une offre de reprise de la fonderie MBF dans le Jura, qui produit des carters de moteurs et des éléments de boîtes de vitesses en alu pour PSA et Renault. En grève depuis 54 jours, les salariés menaçait de faire sauter l'usine avec des bouteilles de gaz en cas de fermeture. Gianpiero Colla, leur patron qui a mis l'entreprise en redressement judiciaire, avait été ramené par Renault et PSA en 2012 pour « sauver » le site. En fait, Colla fait fortune en reprenant des sociétés en difficulté et en se servant au passage : 1,7 million d'euros de dividendes en 2017, 600 000 euros de frais de gestion en 2018, financement de son club de foot de Gênes sur les comptes de MBF, achat d'un SUV Q8 Audi... En 2014, il avait aussi racheté le sous-traitant de pièces automobiles GM&S de La Souterraine pour déposer le bilan deux ans plus tard. Et quand Renault et PSA réduisent leurs commandes, les salariés sont jetés à la rue et Colla le vautour vole toujours.

**Au nom du père, du fils et de Stellantis**

Le 24 mai, une délégation dirigée par Tavares a été reçue par le Pape François au Vatican. L'occasion de lui vanter « l'intégrité » et « l'éthique » de Stellantis et de lui présenter la nouvelle Fiat 500 qui « délivre [...] un appel à l'action pour créer un monde meilleur ». Charmé, le Pape aura beau donner sa bénédiction il n'occultera pas l'ADN de la production : bas salaires, cadences infernales et sous-effectif.

**Victoire des femmes de chambre de l'Ibis Batignolles**

Après 22 mois de lutte, dont 8 mois de grève, les femmes de chambre de l'hôtel Ibis de Batignolles (groupe Accor), embauchées par un sous-traitant, ont obtenu l'égalité des conditions de travail avec leurs collègues salariés d'Accor.

Cela se traduira, entre autres, par plusieurs centaines d'euros d'augmentation mensuelle, une prime de panier de 7,30 euros par repas, des réductions de la charge de travail, des passages à temps plein et surtout la fin de la paye à la chambre pour un paiement à l'heure.

Coup de chapeau à ces femmes issues de l'immigration qui ont fait preuve d'un courage et d'une détermination sans faille.

**Le « quoi qu'il en coûte » cède la place au « pognon de dingue » !**

Ça y est, la campagne anti-dette est lancée. Bruno Le Maire en a fait sa spécialité, il s'époumone dans les médias : la générosité du gouvernement a assez duré, place aux économies, il faut réduire la dette ! Mais, si générosité il y a eu, c'est toujours envers les mêmes : cette fameuse dette, c'est celle contractée en subventionnant les entreprises et notamment les grands groupes – ce n'est pas la nôtre ! L'épidémie a été l'occasion de baisser de 10 milliards les impôts de production auxquels sont soumises les entreprises. Rappelons que toutes les aides versées aux entreprises ne sont soumises à aucune condition : sur 27 groupes du CAC 40 ayant bénéficié de l'activité partielle, 16 ont versé des dividendes en 2020 et 22 en 2021 !

Pour nous retrouver sur Facebook

